



COMMUNIQUÉ

LA PREVENTION, C'EST BIEN. AVEC DES MOYENS, C'EST MIEUX

Il y a quelques semaines, j'ai été interpellé par des membres du Collectif des salariés des Associations de Prévention Spécialisée Itinéraires, FCP, Rencontres et Loisirs et Avenir et Loisirs.

Ce Collectif est constitué de délégués du personnel, de représentants syndicaux et de salariés des différentes associations œuvrant chaque jour à l'accompagnement des jeunes en situation d'exclusion sociale au sein de la Métropole.

Ces derniers m'ont fait part de leur grande inquiétude au sujet de l'avenir de leurs associations face aux orientations du Conseil Départemental, dont dépend leurs budgets. Les élus seront amenés ce lundi 18 juin à délibérer et à formuler un vote qui concerne le financement des associations. Si ce vote devait confirmer le mouvement de baisse des dotations, il aura des conséquences désastreuses sur l'avenir des populations accompagnées qui font partie des plus fragiles de nos territoires.

Outre les emplois, la santé, la sécurité et les conditions de travail des salariés de ce secteur qui sont fortement menacés, je tiens à attirer l'attention sur les conséquences de telles baisses budgétaires : la multiplication des placements en foyer de protection de l'enfance, l'aggravation du chômage des jeunes, l'accroissement des cas de jeunes sans abris, l'augmentation de la délinquance qui s'accompagne inmanquablement d'incarcérations, le non-recours aux soins, le décrochage scolaire, la radicalisation. Tout ceci aura indiscutablement des répercussions majeures sur les dépenses publiques, à court comme à long terme.

Le collectif a à ce titre sollicité un entretien avec les élus concernés du Conseil Départemental à de nombreuses reprises depuis plus d'un an, afin de leur faire part de leur expertise de terrain, d'échanger sur les orientations à venir et au sujet de leurs conséquences sur les populations et de leurs répercussions sur les différentes associations. J'ai par ailleurs appuyé cette demande par un courrier adressé à

Monsieur Jean-Pierre Lemoine, Directeur Général Adjoint à la Solidarité le 11 mai dernier, à ce jour resté sans réponse.

Les associations de Prévention Spécialisée remplissent un rôle primordial pour l'intérêt commun en tentant chaque jour de guider les jeunes vers une insertion positive, et doivent donc être en mesure de proposer un suivi de qualité. Leur budget se doit d'être à la hauteur des besoins croissants de nos territoires si nous souhaitons faire l'économie de situations d'autant plus catastrophiques pour notre jeunesse.

La prévention ne peut se contenter des belles paroles visant à la développer. Elle exige des moyens.